

# G.T. SPÉCIFIQUE « PAIE »

Vendredi 15 mars, premier Groupe de Travail sur la paie où plusieurs pistes d'améliorations ont été présentées par les RH MI :

- Dématérialisation du processus de paie
- Utilisation de la signature applicative dans dialogue 2 pour la transmission de pièces
- Accord avec la DGFIP pour cesser les ruptures de paie lors de mutations internes au MI
- Mise en place du « Portail Agent » sur tout le MI progressivement

**La FSMI ne peut se satisfaire de ces annonces !  
Trop de collègues souffrent de retards de versement.**

- ▶ Heures Supplémentaires ;
- ▶ GIPA ;
- ▶ Paiement des jours du CET ;
- ▶ Supplément Familial de Traitement ;
- ▶ Remboursement des transports ;
- ▶ Participation Mutuelle ;
- ▶ Changements d'échelon ou de grade ;
- ▶ Attribution des 5 points d'indices...

La FSMI exige de renforcer rapidement les différents services paie du MI avec des personnels formés. La charge de travail, très technique, est trop importante.

**REJOIGNEZ-NOUS LE 25 MARS À 12H, DEVANT LE PARVIS DE LUMIÈRE**